

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 09 Octobre 2017

« Une Délégation aux Collectivités Territoriales à l'Assemblée Nationale »

La Députée de Meurthe-et-Moselle, Carole Grandjean, souhaite impulser la création d'une délégation aux Collectivités Territoriales à l'Assemblée Nationale.

Elle affirme sa volonté de voir rassembler l'ensemble des parlementaires au service des Territoires. Elle se réjouit que l'idée de la création d'une délégation rencontre un écho favorable auprès des Maires, des Présidents de Métropoles, des Communautés de Communes ainsi que du Président de l'Assemblée Nationale François de Rugy.

La délégation sera chargée d'informer, d'évaluer, de rapporter et de légiférer, en partenariat avec les acteurs locaux sur toutes questions et problématiques relatives aux Collectivités Territoriales.

Carole Grandjean souhaite travailler au plus près des élus locaux car les défis auxquels sont confrontés les Territoires sont variables selon les enjeux locaux mais demandent une exigence adaptée à leur réalité afin de garantir une réelle égalité des chances des Territoires.

Equipe Parlementaire de Carole Grandjean -Tel : 01 40 63 02 54 ;

carole.grandjean@assemblee-nationale.fr